
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Création d'un ouvrage de lutte contre les inondations - bassin versant du Val Gosset à Saint Aubin sur Scie

Syndicat des bassins versants Sâane, Vienne et Scie

Il sera procédé **du mercredi 27 janvier 2016 au mercredi 2 mars 2016 inclus**, soit pour une durée de trente-six jours, à une enquête publique concernant le projet de création d'un ouvrage de lutte contre les inondations, une déclaration d'intérêt général, une déclaration d'utilité publique de ces travaux et une enquête parcellaire, sur le bassin versant du Val Gosset, sur le territoire de la commune de Saint Aubin sur Scie, présenté par le syndicat des bassins versants Sâane, Vienne et Scie - 11 route de Dieppe - 76730 Bacqueville en Caux.

Le projet consiste en la création de trois bassins de stockage des eaux pluviales, donc de deux barrages implantés en talweg sec.

Cette enquête se déroulera sur le territoire de la commune de Saint Aubin sur Scie.

Elle porte sur les autorisations et déclarations visées à l'article R 214-1 du code de l'environnement et relatives aux rubriques **2. 1. 5. 0. et 3.2.3.0.**

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est la préfète du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier et un registre resteront déposés dans la mairie de commune précitée où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de leurs bureaux au public.

Monsieur Alain Loisel, ingénieur environnement industrie chimique retraité, est désigné comme commissaire enquêteur titulaire et monsieur Antoine Des Noës, ingénieur agronome, expert foncier, immobilier, agricole, comme suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées à la mairie de Saint Aubin sur Scie les :

- mercredi 27 janvier 2016 de 9 heures à 12 heures
- jeudi 11 février 2016 de 15 heures à 18 heures
- samedi 27 février 2016 de 10 heures à 12 heures
- mercredi 2 mars 2016 de 9 heures à 12 heures

Les observations, propositions et contre propositions seront consignées sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public et pourront également être transmises par voie électronique à la mairie de Saint Aubin sur Scie, à l'adresse mail suivante: www.saint-aubin-sur-scie.fr

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Saint Aubin sur Scie.

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès du syndicat des bassins versants Sâane, Vienne et Scie - 11 route de Dieppe- 76730 Bacqueville en Caux (tel : 02 35 04 49 92).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune précitée.